

Image not found or type unknown



retraite anticipée pour incapacité permanente suite accident du travail

Par **jeanmi69**, le **15/12/2022 à 10:30**

bonjour

je vais demander ma retraite anticipée pour incapacité permanente (taux à 28%) suite à un accident de travail il ya 10 ans .

Mon dossier sera soumis à un médecin-conseil qui va vérifier si les lésions qui ont entraîné le versement de ma rente accident du travail sont identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle.

Comme c'est le cas en ce qui me concerne , connaissez vous d'autres cas ou il y a eu des litiges / la décision du medecin de la sécu (ex : refus du dossier)

merci de votre aide

cordialement

Par **P.M.**, le **15/12/2022 à 11:14**

Bonjour,

Je ne comprends pas comment une demande de retraite anticipée peut être conditionnée à la vérification du Médecin conseil de la CPAM...

Chaque cas de ce genre est particulier et spécifique et donc une Jurisprudence ne peut être probante...

Je vous conseillerais plutôt de vous rapprocher d'un avovot specialiste ou d'un médecin expert...

Par **miyako**, le **15/12/2022 à 15:08**

Bonjour,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13845>

Cordialement

Par **P.M.**, le 15/12/2022 à 15:20

Ce dossier n'a évidemment aucun rapport alors qu'il s'agit d'une incapacité permanente par rapport à une demande de retraite anticipée...

Par **jeanmi69**, le 15/12/2022 à 15:31

rebonjour

"PM", effectivement, "Miyako" ne répond pas à ma question mais de votre côté sachez qu'un départ de retraite anticipée pour incapacité permanente est conditionnée à un médecin conseil de la sécu, contrairement à ce dit votre réponse

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/sites/pub/hors-menu/annexe/salaries/age-depart-retraite/incapacite-permanente.html>

cordialement

Par **beatles**, le 15/12/2022 à 15:47

Bonjour,

Comme cela peut arriver à quiconque miyako a dû faire, en toute bonne foi, une erreur de copier/coller entre deux liens Service-Public.fr.

1 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13845>

2 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14101>

(15/12/2022 à 11:14) :

[quote]Je vous conseillerais plutôt de vous rapprocher d'un avocat spécialiste **ou d'un médecin expert...**[/quote]

... et (15/12/2022 à 15:31) :

[quote]mais de votre côté sachez qu'un départ de retraite anticipée pour incapacité

permanente est conditionnée à un medecin conseil de la sécu , **contrairement à ce dit votre réponse**[/quote]

!!!

PS (16/12/2022 à 19:53) :

Ce qui interroge et laisserait supposer que jeanmi69 ne sais pas lire... ou qu'une intervention aurait été modifiée.

Cdt.

Par **P.M.**, le **15/12/2022** à **15:55**

C'est donc avant tout la reconnaissance de la maladie professionnelle qui permet de déposer le dossier...

Je n'ai pas nié cela mais ai demandé à comprendre...